



## **AVIS PUBLIC** **ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné par la soussignée, à tous les contribuables de la Ville de Daveluyville, que le Conseil municipal a adopté lors de la séance ordinaire du lundi 5 février 2024, les règlements suivants :

- ▶ Le règlement numéro 116 modifiant le règlement de zonage numéro 480 de l'ancienne Ville de Daveluyville afin de prescrire des phases de développement urbain ainsi que diverses dispositions;
- ▶ Le règlement numéro 117 modifiant le règlement de zonage numéro 238 de l'ancienne municipalité de Sainte-Anne-du-Sault afin de modifier les phases de développement urbain ainsi que diverses dispositions.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de Ville de Daveluyville, situé au 362 rue Principale à Daveluyville ainsi que sur le site Internet au [www.ville.daveluyville.qc.ca](http://www.ville.daveluyville.qc.ca) dans la section « [Règlements municipaux et politiques](#) ».

Donné à Daveluyville, ce 6 février 2024

**Elyse Maheu**  
**Greffière**